

# Profil de l'entreprise



# SE CONSTRUIRE POUR CONSTRUIRE

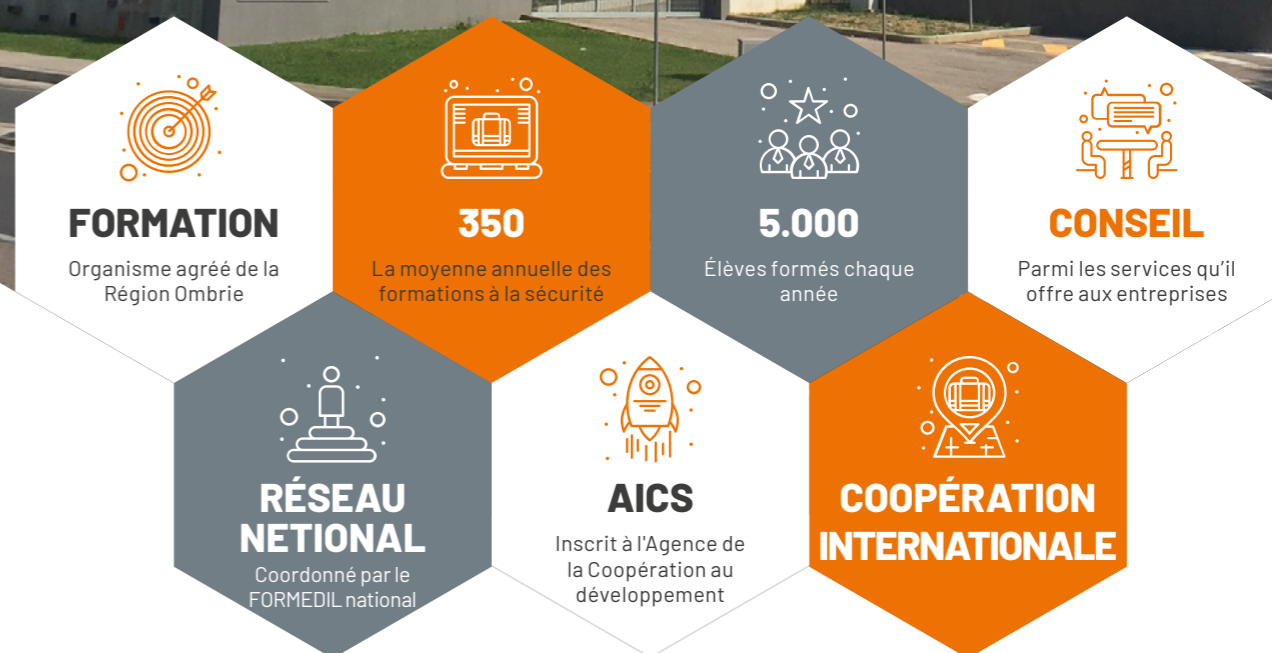
Le Centre de formation sécurité pour le bâtiment (CESF) est un organisme bilatéral sans but lucratif du secteur de la construction, géré paritairement par les organisations syndicales des entrepreneurs (ANCE, CNA, Confartigianato) et des travailleurs (FILLEA-CGIL, FILCA-CISL et FENEAL-UIL).



Le CESF est un **organisme de formation professionnelle agréé de la région Ombrie** qui propose des **formations en sécurité et des cursus professionnalisants pour les travailleurs des entreprises de construction et pour les chômeurs qui souhaitent travailler dans le secteur de la construction**. Le Centre offre en outre des services de conseils aux entreprises exerçant leur activité dans la province de Pérouse, pour leur permettre de « sécuriser » les chantiers.

**Tous les ans le Centre dispense en moyenne 350 cours et forme environ 5 000 élèves.**

Le CESF fait partie d'un **réseau national constitué de 116 organismes et coordonné par le FORMEDIL (Organisme de Formation & Sécurité au niveau national)**; il est inscrit à l'Agence de la Coopération au développement (AICS) du ministère des Affaires étrangères en tant qu'Organisation de la société civile (OSC) habilitée pour **réaliser des projets de coopération internationale**.



## L'HISTOIRE

Fondé par ANCE, CGIL, CISL et UIL en 1961, pendant la période 1962-1980 il développe son ancrage territorial. Il élabore un **forfait de formation lié aux besoins dans l'industrie de la construction** et crée un réseau de partenaires institutionnels au sein des organismes régionaux et nationaux, dans le but entre autres d'identifier les canaux de financement possibles.

Pendant la période **1981-1990**, la machine organisationnelle de l'école se structure, l'offre pédagogique s'enrichit de nouveaux profils, le réseau des relations institutionnelles se consolide, les priorités financières sont définies, l'orientation est vers la mise à niveau technologique.

De 1991 aux années 2000, on enregistre une **expansion des projets de formation dans le secteur de la restauration des bâtiments**, dans la perspective de la sauvegarde du patrimoine culturel et de la croissance qualitative de la main d'œuvre. C'est ainsi que des **projets de restauration à grande échelle** sont mis en œuvre. **Ces opérations introduisent l'action de l'école dans la ville à travers les «chantiers-école»** et la proposent dans un scénario européen, avec une longue série de projets communautaires qui avaient parmi leurs objectifs l'accueil d'étudiants étrangers dans les chantiers de restauration du Centre. L'activité se développe en particulier dans le secteur de la restauration, avec un **important chantier-**



**école réalisé entre 2000 et 2020 dans le château de Pieve del Vescovo de Corciano**, accordé sous la forme de prêt à usage à l'École de construction de la Curie de Pérouse. La grande diversité des modes de construction et des matériaux employés permet d'organiser dans ce monument des stages de restauration diversifiés sur la base des techniques à utiliser et de la complexité des travaux.

En 2012 l'École professionnelle du bâtiment et le **Comité technique paritaire (CPT, Comité paritaire de sécurité**, institution créée en 1987 pour fournir aux entreprises des conseils en vue d'assurer la sécurité sur les chantiers) **fusionnent, donnant naissance à CESF - Centre de formation sécurité pour le bâtiment.**

L'année **2013** voit la création par INAIL, CESF, FOMEDIL et l'Università per stranieri de Pérouse l'application Babele, pour contribuer de façon innovante à l'amélioration des conditions de sécurité des professionnels du bâtiment, avec une attention particulière pour les nombreux travailleurs d'origine étrangère, et pour contribuer à la réduction des accidents et maladies professionnelles dans le secteur.

Depuis **2022**: après le tremblement de terre de 2016, le CESF **a ouvert une antenne à Norcia**, où il travaille directement au cœur du «cratère» de la reconstruction.



# L'activité institutionnelle

**Le CESF réalise toutes les prestations obligatoires de formation professionnelle à la sécurité dans le bâtiment prévus par la législation.**

**Il organise également les cours obligatoires à destination des apprentis du BTP financés par la Région Ombrie.**

Grâce à ses techniciens, il effectue des inspections sur site afin d'**aider les entreprises à sécuriser leurs chantiers** et pour effectuer la détection des niveaux de bruit et de vibrations des engins et équipements utilisés.

En **2013** le CESF démarre l'**activité de certification**. Cette tâche, assignée aux organismes paritaires par le «**Texte unique pour la santé et la sécurité sur le lieu de travail**» (Art. 51 du décret législatif 81/08 modifié), prévoit la remise, à la demande des entreprises, d'un certificat prouvant l'adoption et la mise en œuvre efficace des modèles d'organisation et de gestion de la sécurité.

Avec la certification, l'**organisme paritaire garantit la conformité aux réglementations en vigueur et l'application correcte du modèle adopté par l'entreprise, attestant l'engagement de la direction en matière de prévention ainsi que de santé et sécurité au travail**. L'attestation peut prendre effet avec exonération de la responsabilité administrative (décret législatif 231/2001) et les organes de surveillance peuvent en tenir compte dans leurs activités d'inspection.

## EN PARTICULIER

01

Formation de base en sécurité risque élevé

02

Formation pour ouvriers de montage et transformation d'échafaudages

03

Formation pour coordinateur de la sécurité

04

Formation pour la sécurité responsable

05

Formation pour Représentant en santé et en sécurité (RSS)

06

Formation pour Sauveteurs secouristes du travail (SST)

07

Formation pour Responsables sécurité incendie

08

Formation pour Agent de sécurité

09

Formations pour l'habilitation à l'utilisation des machines et équipements de chantier (MICS)

10

Tous les cours de perfectionnement obligatoires

11

Cours d'italien pour étrangers Niveau A1

## LES PROJETS

### TECHNICIEN SUPÉRIEUR POUR L'INNOVATION ET LA QUALITÉ DU LOGEMENT AVEC SPÉCIALISATION EN BIM

Le CESF gère, pour le compte de la **Fondation ITS Umbria Academy**, la formation pour «**Technicien supérieur pour l'innovation et la qualité du logement avec spécialisation en BIM**». Ce cycle d'une durée de deux ans (1 000 heures de formation théorique et pratique et 800 de stage en entreprise) forme chaque année 20-25 élèves qui à la fin du parcours trouvent un emploi dans les entreprises de construction et des cabinets professionnels sur le territoire de l'Ombrie.



### ÉCOLES

Le CESF a en cours des projets qui impliquent les établissements d'enseignement secondaire. Avec les collèges il réalise actuellement des **activités d'orientation pour faire découvrir aux étudiants le secteur de la construction**. En sixième, les élèves apprennent les gestes de premiers secours, afin d'avoir les premières bases pour intervenir en cas d'urgence. En cinquième, un concours est organisé pour réaliser un calendrier sur les thèmes de la sécurité sur les lieux de travail. Les quatrièmes travaillent à la construction d'un arc en maçonnerie dans l'atelier du CESF. Un projet est en cours depuis plusieurs années pour donner aux élèves des lycées techniques **CET (Construction, Environnement et Territoire)** des compétences pratiques et opérationnelles relatives à l'exécution d'ouvrages de maçonnerie et à l'analyse des quantités, pour les mettre en mesure de coordonner le personnel de chantier.



### ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Pendant la période 2018-22 le CESF a commencé une **activité internationale** en réalisant le projet de coopération «**Pôles intégrés pour la formation et la qualification professionnelle et entrepreneuriale dans les constructions en Palestine et en Jordanie**», financé par l'Agence pour la coopération (AICS) du ministère des Affaires étrangères. Le projet s'est achevé en février 2022.



**Deux écoles de construction ont été créées** dans le cadre de ce projet, **une en Palestine et une en Jordanie**. Les deux ont un coordinateur et une équipe de formateurs (14 en Palestine et 13 en Jordanie). En dehors des trois formations de formateurs qui se sont d'abord tenues en Italie (32 participants palestiniens et 19 jordaniens), 20 autres ont été organisées en Jordanie (320 participants) et 21 en Palestine (423 participants).

### OIT

Une collaboration avec l'**Organisation internationale du travail (OIT)** a été mise en place au cours de la même période, pour laquelle le CESF a organisé, à la suite de l'incendie du port de Beyrouth, un **cours de «Démolitions en sécurité»** à l'intention de 95 ingénieurs libanais. En outre, l'OIT a commandé au CESF des formations pour inspecteurs ministériels santé et sécurité, trois à Gaza pour 104 inspecteurs au total et une à Ramallah pour 20 inspecteurs.

### "BEFORE YOU GO"

En 2022, le CESF a organisé et géré, pour le compte de l'ONG Tamat, un **formation théorique et pratique pour ouvriers polyvalents du bâtiment en Tunisie**, qui fait partie du projet «**Before you go**» financé par le ministère des Affaires étrangères. Sa durée a été de 180 heures (100 heures à distance sur la sécurité et l'italien technique plus 80 de pratique à Tunis). Les 15 élèves ont participé également à un cours d'italien avec attestation à la fin (obligatoire pour l'entrée en Italie). Ils sont arrivés grâce aux quotas d'entrée réservés à ceux qui ont suivi des formations dans leur pays d'origine.

## "ACADÉMIE INTERNATIONALE DE LA CONSTRUCTION "

Avec la publication du décret Cutro (décret législatif 286 du 25 juillet 1998 modifié) une modalité simplifiée a été introduite pour l'entrée de travailleurs étrangers en Italie indépendamment du décret Fluss annual sur les flux migratoires. L'article 23 du décret prévoit la présentation au ministère du Travail de **projets de formation professionnelle avec cours de langue et d'éducation civique** à réaliser dans les pays d'origine. Le premier projet approuvé par le ministère est celui présenté par ANCE nationale (Association nationale des constructeurs), l'ONG ELIS, FORMEDIL et CESF («**Académie Internationale de la Construction**») pour former et intégrer 40 jeunes Tunisiens dans des entreprises italiennes associées.



Le projet a démarré en **novembre 2023** avec un avis de l'Agence tunisienne pour l'emploi d'appel à candidatures s'adressant aux chômeurs intéressés à participer à la formation et à **venir travailler en Italie dans le secteur de la construction**. Après un premier écrémage effectué par l'Agence tunisienne, le CESF a sélectionné les 40 participants, qui ont commencé le 25 décembre 2023 le **cours de langue et d'éducation civique**. Ensuite deux formateurs du CESF se sont rendus à Tunis pour organiser la **formation sur la sécurité**, qui a commencé le 14 février 2024.



La **cérémonie de remise des attestations aux bénéficiaires s'est déroulée le 22 février 2024**, en présence des représentants du gouvernement tunisien, de l'ambassadeur italien à Tunis M. Alessandro Prunas, du directeur général d'ANCE M. Massimiliano Musmeci, de la directrice générale du ministère du Travail italien Mme Stefania Congia, de l'Administrateur d'ELIS M. Pietro Cum et de la directrice du CESF Mme Cristiana Bartolucci. Une fois qu'ils ont effectué la procédure bureaucratique pour obtenir le visa d'entrée en Italie, les jeunes diplômés sont arrivés en Italie avec un **contrat de travail à durée indéterminée pour travailler dans des entreprises de construction associées à l'ANCE**.

Le CESF a par la suite obtenu l'approbation du ministère pour réaliser le projet «**CESF Academy Albania**», destiné à **former puis faire entrer en Italie 40 chômeurs albanais**.

## "THAMM"

Après l'achèvement du projet pilote réalisé par ANCE, ELIS, FORMEDIL et CESF en Tunisie, l'UE a financé un projet important («**THAMM**») qui a pour objectif de faire **entrer en Italie 2 000 chômeurs tunisiens pendant la période 2024-2026**. Dans ce cas, sur la base de la bonne pratique développée dans la période 2018-23 en Palestine et en Jordanie, le **CESF réalise des parcours de formation de formateurs, lesquels organiseront par la suite des formations sur place**.

## "CANTIERE COMPLESSO"

Le projet «**Cantiere complesso**» (chantier complexe), financé en 2015 par INAIL Ombrie, a été **conçu pour expérimenter un modèle pour gérer la sécurité sur les chantiers en partant de l'observation des comportements des travailleurs afin de modifier ceux qui ne sont pas corrects. Le modèle a été appliqué sur les chantiers de Spina (après le séisme de 2009) et de la Cascata delle Marmore**. Il a concerné 9 entreprises, 8 dans la province de Pérouse et 1 dans la province de Terni, 118 travailleurs et **59 séances de formation au total**. Il a été enregistré 2 985 comportements sur 177 listes de contrôle complétées. En une année d'observation environ, **les résultats ont montré une modification des comportements au cours de l'intervention**, en particulier pour ce qui est de l'utilisation des équipements de protection individuelle, et une modification de la perception du risque. **Le projet a été adopté par la Région Ombrie et inclus dans les Plans régionaux de la prévention 2014-2018 et 2020-2025**. Par la suite, la Région l'a financé au CESF pour les chantiers du cratère formé par le séisme de 2016. **En octobre 2021, le projet a été inséré dans le «Protocole de légalité» de la Préfecture de Pérouse**, qui a prévu de l'appliquer sur les trois chantiers principaux de la reconstruction : la basilique San Benedetto, l'abbaye Sant'Eutizio et le complexe scolaire de Norcia. En outre, **le projet a été récompensé en 2022 par le FORMEDIL national comme l'une des meilleures pratiques pour la sécurité dans la construction, et il a gagné l'oscar de la sécurité dans le cadre de la manifestation Safety Factory Challenge 2023**.

## AGENCE POUR L'EMPLOI

En 2018, le CESF a constitué avec le TESEF le «**Consorzio Formedil Umbria**», une agence pour l'emploi (APL/APE) qui gère l'adéquation offre-demande pour les travailleurs du secteur de la construction, à travers entre autres la gestion des fonds de garantie de l'occupabilité des travailleurs (GOL) de la Région Ombrie.

## "OPERATORE EDILE POLIVALENTE"

En **2022**, ANCE, Fillea CGIL, Filca CISL, Feneal UIL, le ministère du Travail et des Politiques sociales et le ministère de l'Intérieur ont signé un «*Protocole d'accord en vue de l'insertion sociale et professionnelle dans le secteur de la construction de demandeurs et bénéficiaires d'une protection internationale ou temporaire et autres ressortissants étrangers en condition de vulnérabilité (bénéficiaires d'une protection spéciale), mineurs étrangers non accompagnés en transition vers l'âge adulte et ex mineurs étrangers non accompagnés*». **Pendant la période 2022-2023, le CESF a organisé 4 parcours professionnalisants pour «Operatore edile polivalente»** (ouvrier polyvalent du bâtiment) d'une durée de 96 heures dont ont bénéficié au total 60 chômeurs demandeurs d'asile.

Les jeunes formés ont ensuite été insérés dans **des entreprises de construction ombriennes**. Cette «bonne pratique» a été accueillie et présentée dans le cadre des «Semaines sociales» organisées par la Caritas à Trieste en juillet 2024.

## LE BIM ET LA LEAN CONSTRUCTION

En **2024**, **des projets de formation innovants** ont été lancés pour apporter aux entreprises de construction ombriennes des compétences sur des outils et des systèmes d'exploitation comme le **BIM** (Building Information Management) et la **Lean construction** (construction allégée) leur permettant de croître et d'affronter les défis modernes du marché.

## "RI-COSTRUIRE" IL FUTURO"

En **2024**, le CESF réalise avec le soutien financier de la Fondazione Perugia le projet «*Ri-costruire" il futuro - Progetto per l'integrazione socio-lavorativa dei carcerati*» (Reconstruire le futur - Projet pour l'intégration sociale et professionnelle des détenus), qui prévoit la réalisation d'un **parcours professionnalisant pour travailleurs de la construction développé à l'intérieur de la prison de Capanne** (province de Pérouse) **suivi de la réinsertion professionnelle des détenus qui ont passé l'examen final dans des entreprises de construction locales**. La première phase, gérée par l'établissement pénitentiaire, a vu la sélection de 15 détenus qui possédaient les exigences requises pour accéder aux bénéfices prévus à l'article 21 et qui étaient motivés à travailler dans le secteur de la construction tant pendant la période de semi-liberté qu'après avoir purgé leur peine. **Le but de la formation**, de nature quasi exclusivement pratique-appliquée, **est de donner aux participants des compétences dans les travaux les plus courants dans le BTP** (maçonnerie, charpenterie, finitions) **ainsi que les attestations obligatoires** pour travailler en toute sécurité dans le secteur (formation sécurité de 16 heures et habilitation échafaudage). La partie du projet de l'insertion professionnelle est gérée par ANCE Ombrie (en tant que membre du CESF).

## CESF VIRTUAL ACADEMY

Toujours en **2024**, on assistera à la naissance de la nouvelle **CESF VIRTUAL ACADEMY**, qui vise à **innover la formation du Centre avec des outils comme les simulateurs** pour l'utilisation des engins et équipements de chantier, la **réalité virtuelle** et la **réalité augmentée**.

# LES PARTENAIRES

## Kimia

Entreprise productrice de matériaux innovants pour la restauration et la consolidation des bâtiments, avec laquelle le **CESF organise des stages théoriques et pratiques pour apprendre à utiliser correctement les matériaux pour la consolidation structurelle (fibre de carbone, acier, etc.) destinés à ses élèves mais aussi aux entreprises exécutrices.**

## Edilizia Acrobatica

Pour les travailleurs de Edilizia Acrobatica, entreprise leader du secteur de la construction pour les travaux sur corde, le **CESF organise des stages théoriques et pratiques pour la consolidation structurelle et la rénovation de bâtiments en béton armé.**

## Fornaci Briziarelli Marsciano (FBM)

Le **CESF** collabore depuis des décennies avec Fornaci Briziarelli Marsciano (FBM), un fabricant de produits de construction en brique, entre autres en amenant ses élèves **visiter l'usine** de Marsciano.

## Colacem

Pour les travailleurs de Colacem, entreprise leader dans la production de ciment, le **CESF organise des stages théoriques et pratiques** en particulier sur la sécurité.

## Inail

Les projets réalisés au fil des ans avec le financement de INAIL Ombrie sont très nombreux, surtout **orientés à l'élaboration de bonnes pratiques dans le domaine de la sécurité.**

1

2

3

4

5





**CESF** Via P. Tuzi n. 11  
Tél +39 075 9374980

info@cesf.pg.it  
[www.cesf.pg.it](http://www.cesf.pg.it)

IF 80001870544  
TVA 03245010545

Code unique  
TPICRCA